



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Traitement de la prolifération des algues vertes en Bretagne nord

Question écrite n° 2957

Texte de la question

M. Mickaël Cosson appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques sur les problèmes lancinants causés à des populations du pays par la prolifération de certaines algues : il s'agit, d'une part, des sargasses qui asphyxient régulièrement le littoral des Antilles et de la Guyane, d'autre part, des algues vertes qui envahissent une partie des côtes bretonnes, dont l'échouage sur les plages puis leur décomposition conduisant à l'émission de gaz toxique mortel (H₂S), interdisent l'accès à cette partie du littoral pour leurs habitants. Il est constaté que cette pollution a tendance à s'étendre à d'autres régions littorales, en Loire-Atlantique, dans les Landes et au Pays Basque. Ce grave problème est déjà très documenté et l'action des pouvoirs publics a consisté jusqu'à présent, pour l'essentiel, à contribuer au financement du ramassage ou de la dépollution, ce qui constitue une action certes utile notamment pour éviter un péril de santé publique mais demeure strictement défensive. Il conviendrait maintenant d'orienter l'action des pouvoirs publics dans un sens plus dynamique et de privilégier une approche globale positive consistant à considérer les algues comme une matière première aux nombreuses potentialités et à encourager leur valorisation. La biotechnologie des algues permet en effet d'obtenir, par des *process* naturels, des ingrédients utilisables dans de nombreux domaines : nutrition animale et nutrition humaine, renfort de l'immunité des plantes et fertilisation des sols, contribuant ainsi à la réduction de l'usage des engrais azotés et des produits phytosanitaires. Il est ainsi possible de transformer une nuisance écologique en une filière vertueuse d'économie circulaire. Des entreprises bretonnes sont déjà fortement engagées dans la recherche et le développement de procédés innovants de valorisation des algues et leur savoir-faire ne demande qu'à être mobilisé. En sa qualité d'élu de la Bretagne nord où la présence des algues a été synonyme jusqu'à présent de pollution, il souhaite savoir comment le Gouvernement compte orienter son action pour apporter enfin une réponse efficace au problème de la prolifération des algues, à la fois par une meilleure mobilisation des financements publics nationaux et européens et par la définition, en s'appuyant sur les compétences existantes des entreprises et des centres de recherche, d'un programme cohérent de transformation et de valorisation de ces algues.

Données clés

Auteur : [M. Mickaël Cosson](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2957

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2024](#), page 6836